

RPS

Dépassons les idées reçues 1/2

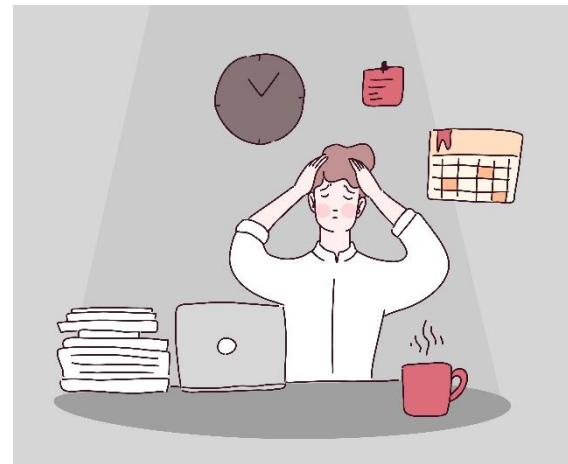
Stress, harcèlement, violence, burnout... Tous les secteurs d'activité de Stellantis sont concernés par les risques psychosociaux (RPS). Ces risques peuvent avoir de graves conséquences sur la santé des salariés et la performance de l'entreprise : absentéisme, accident du travail, démotivation, turnover, dégradation de l'image de l'entreprise... Pour la CFE-CGC, prévenir les risques psychosociaux représente donc un enjeu majeur.

Idée reçue N° 1 : Le stress ça fait partie du métier...

... Ou pas ! Même dans les métiers très exposés, l'excès de stress permanent n'est pas une fatalité, il est possible d'organiser le travail pour en atténuer les conséquences.

Pour la **CFE-CGC**, c'est en relançant les Groupes de Travail RPS dans chaque usine que l'on pourra concrètement peser sur l'organisation du travail. Avec pour objectif :

- De simplifier les procédures ;
- De renoncer aux tâches inutiles ;
- D'utiliser SHIZEN afin de réduire le « reporting ».



Idée reçue N° 2 : Le stress, c'est dans la tête ...



... Ça dépend ! Le stress n'est pas forcément dû à des problèmes personnels ou à l'expression d'une fragilité. Des conditions de travail dégradées peuvent aussi être à l'origine des difficultés rencontrées.

Pour la **CFE-CGC**, c'est le moment de mettre en application l'accord Motivation et Bien Être (MBE). Cet accord MBE parle de droit à la déconnexion, de l'utilisation raisonnée des e-mails et des réseaux sociaux et de la tenue des réunions. Même si ces sujets sont « ACCELERATE », chaque usine doit s'en saisir pour passer de l'écrit à l'application !

Lien vers le domaine de publication des tracts **CFE-CGC** :

<https://docinfogroupe.psa-peugeot-citroen.com/ead/dom/1001224770.fd>

ABONNEZ-VOUS !



CONSTRUIRE LE FUTUR ENSEMBLE !

